Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP PPB, veuillez visiter :
capppb.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

PROPRETÉ ET PRÉVENTION DES BIOCONTAMINATIONS

SESSION 2026

ÉPREUVE EP2 : QUALITÉ DES PRESTATIONS ET MAÎTRISE DES RISQUES BIOLOGIQUES, PROFESSIONNELS ET ENVIRONNEMENTAUX, PARTIE B

Coefficient : 3 pour l'EP2 Durée : 50 minutes

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
Partie 1 : Analyse de la situation et des exigences (6 points)	Dossier Questionnement
Partie 2 : Exploitation des données techniques et calculs professionnels (8 points)	Dossier Questionnement
Partie 3 : Organisation du protocole, prévention et traçabilité (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : SERVICE PROPRETÉ DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANGERS, ANGERS

Vous intervenez dans une chambre de soins après la sortie d'un patient présentant une infection à norovirus. Le responsable de secteur vous demande de préparer et de contrôler une prestation de nettoyage-désinfection terminale, conformément au protocole et aux données techniques fournis dans le dossier.

La chambre est vide de patient. Le linge et les déchets de soins ont été évacués par les personnels concernés. Vous devez traiter les surfaces prévues, respecter le temps de contact du produit, limiter les risques d'exposition et renseigner les documents de traçabilité.

Le présent sujet porte sur la partie B écrite de l'EP2. L'EP2 comporte également une partie A pratique et orale. La durée totale de l'EP2 est de 2 h 50, dont 2 heures pour la partie A.

Le barème de la partie B est ramené à 20 points pour la correction.

Partie 1 : Analyse de la situation et des exigences (6 points)

Prise en compte du secteur, du risque biologique et des exigences de qualité

À l'aide des documents DT 1 à DT 3, analysez la situation de travail et les exigences du cahier des charges. Les réponses doivent être justifiées par les données du dossier.

Données principales de l'intervention

Élément	Donnée
Situation	Nettoyage-désinfection terminale après sortie d'un patient présentant une infection à norovirus
Secteur	Chambre de soins, accès contrôlé pendant l'intervention
Produit prévu	Désinfectant de surface conforme aux données du DT 2
Exigence de traçabilité	Enregistrement de l'heure de début d'application et de l'heure de fin du temps de contact

Synthèse des informations du cahier des charges

1.1 (2 points) Relevez deux éléments de la situation qui conduisent à considérer cette intervention comme une prestation en secteur à risque biologique. Pour chacun, indiquez une conséquence concrète sur l'organisation du travail.

1.2 (2 points) À partir du DT 3, indiquez deux équipements de protection individuelle nécessaires pour cette intervention et associez à chacun le risque contre lequel il protège.

1.3 (2 points) Indiquez deux contrôles à effectuer pour vérifier la qualité de la prestation avant la remise à disposition de la chambre. Pour chaque contrôle, précisez l'élément à observer ou à renseigner.

Partie 2 : Exploitation des données techniques et calculs professionnels (8 points)

Métré des surfaces et préparation de la solution de travail

Les surfaces à traiter sont indiquées dans le DT 1. Le produit concentré doit être dilué selon les données du DT 2. Les calculs doivent faire apparaître la formule utilisée, les unités et le résultat arrondi de manière adaptée à l'intervention.

Données de calcul

Grandeur	Valeur
Longueur de la chambre	4,20 m
Largeur de la chambre	3,60 m
Surfaces hors sol à traiter	4,88 m²
Consommation de solution prête à l'emploi	25 mL/m²
Dilution prescrite	20 mL de concentré par litre de solution prête à l'emploi
Volume minimal à préparer	2,00 L

Extrait des données de l'intervention et de la fiche produit

2.1 (2 points) Calculez la surface du sol de la chambre avec la formule $S = L \times l$. Ajoutez les surfaces hors sol à traiter et donnez la surface totale de l'intervention en m^2.

2.2 (2 points) Calculez le volume de solution prête à l'emploi nécessaire pour traiter la surface totale, à partir de la consommation indiquée au DT 2. Convertissez le résultat en millilitres.

2.3 (2 points) Le protocole impose de préparer au minimum $2,00\ L$ de solution. Calculez le volume de produit concentré nécessaire selon la relation $V_p = d \times V_s$, où d est la dose de concentré par litre et V_s le volume de solution préparée. Donnez le résultat en millilitres.

2.4 (2 points) La solution est appliquée à partir de 10 h 15 et le temps de contact indiqué au DT 2 est de 5 minutes. Déterminez l'heure à laquelle ce temps de contact est atteint. Indiquez pourquoi il est nécessaire de respecter ce délai avant l'essuyage ou la remise à disposition de la surface.

Partie 3 : Organisation du protocole, prévention et traçabilité (6 points)

Préparation, déroulement et contrôle de la prestation

Complétez les documents réponse DR 1 et DR 2. Les choix doivent être cohérents avec la situation, les caractéristiques du produit et les consignes de prévention du DT 3.

Repères d'organisation de l'intervention

Étape	Exigence à respecter
Préparation	Sécuriser l'accès, préparer le matériel et vérifier l'étiquetage de la solution
Réalisation	Respecter le sens de progression et éviter la recontamination des surfaces propres
Après application	Respecter le temps de contact et renseigner la traçabilité
Fin d'intervention	Évacuer les déchets selon la consigne locale, nettoyer le matériel et retirer les EPI selon une séquence limitant la contamination

Éléments à intégrer au protocole opératoire

3.1 (2 points) Complétez le DR 1 en ordonnant les étapes proposées afin d'obtenir un protocole opératoire cohérent, de la préparation à la remise à disposition de la chambre.

3.2 (2 points) Complétez le DR 2 en précisant les informations de traçabilité à enregistrer et un critère de conformité associé à chaque information.

3.3 (2 points) Un collègue propose de compléter le pulvérisateur avec un autre produit pour « renforcer » l'action désinfectante. Indiquez la conduite à tenir et justifiez votre réponse à partir des consignes du DT 2 et des risques chimiques du DT 3.

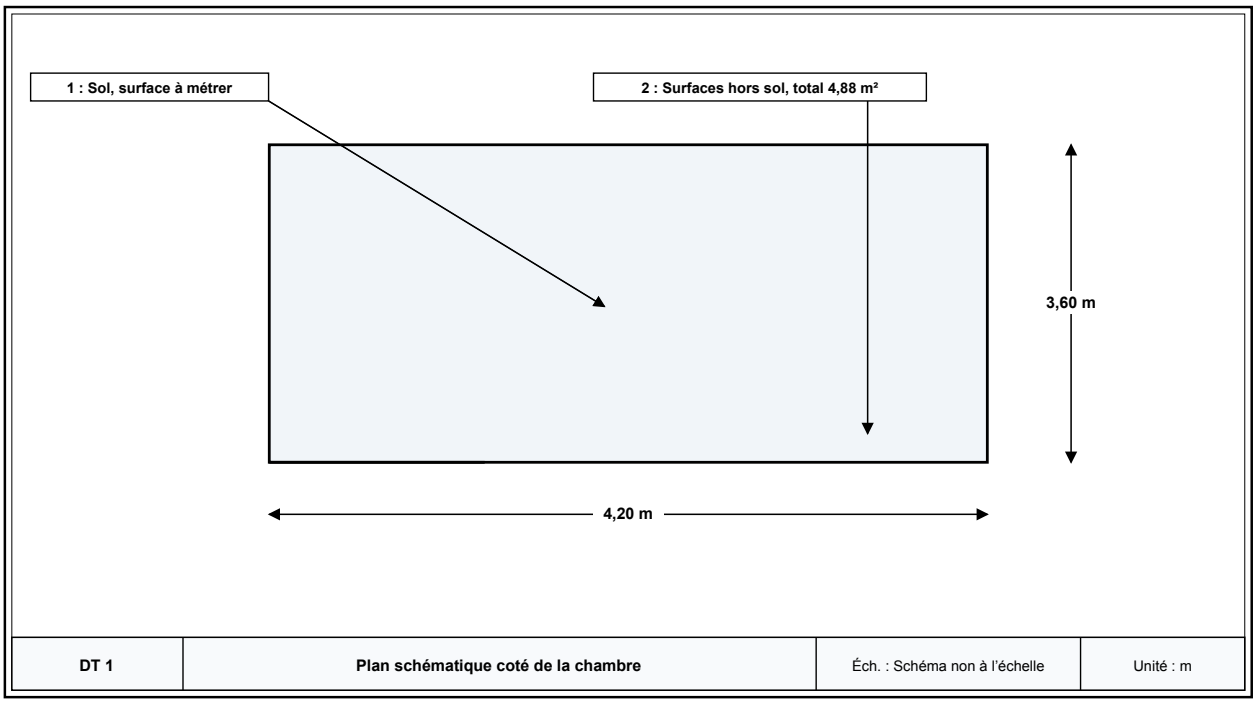
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN DE LA CHAMBRE ET SURFACES À TRAITER

La chambre est rectangulaire. Les dimensions intérieures du sol sont de $4,20\ m$ sur $3,60\ m$. Les surfaces hors sol à traiter, comprenant les points de contact et les éléments accessibles prévus par le protocole, représentent au total $4,88\ m^2$. La surface totale à traiter est la somme de la surface du sol et de ces surfaces hors sol.

La prestation porte sur les surfaces accessibles du local. Les dispositifs médicaux et les équipements nécessitant un protocole spécifique sont exclus du présent métré.



DT 1	Plan schématique coté de la chambre	Éch. : Schéma non à l'échelle	Unité : m

DT 2 : FICHE TECHNIQUE ET CONSIGNES D'EMPLOI DU DÉSINFECTANT DE SURFACE

Les données ci-dessous sont celles de la fiche technique du produit retenu pour cette intervention. Le produit est destiné aux surfaces compatibles et son activité virucide, dans les conditions d'emploi précisées, est documentée par le fabricant selon la norme EN 14476. La fiche du produit et le protocole local doivent être respectés.

Ne jamais mélanger le produit avec un autre produit. Préparer la solution dans un récipient propre et identifié. Ne pas transvaser dans un contenant alimentaire. Respecter la dilution et le temps de contact indiqués.

Caractéristiques et conditions d'utilisation

Caractéristique	Donnée ou consigne
Forme	Concentré liquide pour surfaces
Activité revendiquée	Activité virucide documentée par le fabricant selon EN 14476, dans les conditions d'emploi de la fiche
Dose de préparation	20 mL de concentré par litre de solution prête à l'emploi
Volume minimal de préparation	2,00 L
Consommation indicative	25 mL de solution prête à l'emploi par m²
Temps de contact	5 minutes, surface maintenue humide pendant toute la durée
Mélange avec un autre produit	Interdit
Préparation	Préparer dans un récipient propre, identifié et adapté ; respecter les consignes de la fiche technique

Données de la fiche technique du produit retenu

DT 3 : CONSIGNES DE PRÉVENTION, D'ENVIRONNEMENT ET DE CONTRÔLE QUALITÉ

Les consignes de prévention ci-dessous s'appliquent à l'intervention décrite. Elles complètent l'évaluation des risques et les consignes internes du site. En cas de projection ou d'incident, interrompre l'activité et appliquer la conduite prévue par le protocole de l'établissement et la fiche de données de sécurité.

Risques et mesures de prévention

Risque ou exigence	Mesure ou contrôle attendu
Contact avec des surfaces potentiellement contaminées	Porter des gants adaptés ; éviter le contact des mains avec le visage ; respecter l'hygiène des mains
Projection de produit	Porter une protection oculaire lors de la préparation et suivre la fiche de données de sécurité
Exposition des tiers	Signaler l'intervention et maintenir l'accès contrôlé pendant le traitement et le temps de contact
Incompatibilité chimique	Ne jamais mélanger le désinfectant avec un autre produit
Gestion des déchets	Trier et évacuer selon la procédure locale ; ne pas rejeter de concentré dans l'environnement
Contrôle qualité	Vérifier l'absence de souillure visible, la couverture des surfaces prévues, le respect du temps de contact et la traçabilité
Traçabilité minimale	Noter la date, la zone traitée, l'identité de l'intervenant, le produit utilisé et les heures d'application et de fin du temps de contact

Extrait des consignes applicables à l'intervention

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 3.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Inscrivez dans la première colonne le numéro d'ordre de chaque étape, de 1 à 6. L'ordre doit correspondre à une intervention sûre et cohérente avec les documents techniques.

Ordonnancement du protocole opératoire

Ordre	Étape à placer
.....	Contrôler la conformité de la prestation et renseigner la traçabilité
.....	Préparer le matériel, les EPI et la solution correctement dosée
.....	Retirer les EPI selon la procédure et réaliser l'hygiène des mains
.....	Sécuriser l'accès à la chambre et prendre connaissance du protocole
.....	Réaliser le nettoyage-désinfection en évitant la recontamination des surfaces
.....	Respecter le temps de contact avant la remise à disposition

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Question 3.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases indiquées par « ... ». Pour chaque information de traçabilité, indiquez un critère permettant de vérifier que l'intervention est conforme.

Fiche de traçabilité de l'intervention

Information à enregistrer	Donnée de l'intervention	Critère de conformité
Date et zone traitée	.....	.....
Identité de l'intervenant	.....	.....
Produit utilisé et dilution	.....	.....
Heure de début d'application	.....	.....
Heure de fin du temps de contact	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.